

CODAF du Morbihan

Comité opérationnel départemental

anti-fraude

BILAN 2019



CODAF

Les comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF), réunissent, sous la co-présidence du préfet et du procureur de la République, les services de l'Etat et les organismes locaux de protection sociale afin d'apporter une réponse globale et concertée pour lutter contre toutes les fraudes dans le département

France



296 M€ de redressements consécutifs aux fraudes détectées au sein des CODAF en 2018 (275 M€ en 2017)
 8 686 opérations coordonnées entre partenaires - 21 514 échanges de renseignements

1,3 Md€ de fraudes sociales en 2018
 658 M€ de fraudes aux cotisations sociales
 715 M€ de fraudes aux prestations sociales

Morbihan en 2019

27 contrôles conjoints*
 2018
 56

13,5 M€ de redressements notifiés
 2018
 10,8 K€

9,8 M€ pour les prestations sociales
 2018
 9,4 K€

3,7 M€ pour le travail illégal
 2018
 1,4 K€

La lutte contre le travail dissimulé

90 infractions détectées en 2019
 2018
 84

60 procédures pénales engagées
 2018
 65

Est défini comme travail illégal :

- le travail dissimulé
- le marchandage
- le prêt illicite de main d'œuvre
- l'emploi d'étrangers sans titre de séjour
- le cumul irrégulier d'emploi

La lutte contre la fraude documentaire

234 faux détectés en 2019
 2018
 203

157 saisines des procureurs par la préfecture
 2018
 144

La fraude documentaire concerne surtout les cartes d'identité, les passeports, les cartes grises, les permis de conduire et les titres de séjour étrangers

La lutte contre la fraude aux prestations sociales

Préjudice détecté et type de fraude

Carsat Bretagne **2,9 M€**
 2018
 2,4 M€
 Fraude sur les ressources, lieu de résidence, situation familiale

e **1,3 M€**
 2018
 2,1 M€
 Activités non déclarées
 Résidence hors de France

ALLOCATIONS FAMILIALES **3,3 M€**
 2018
 2,1 M€
 Fraude dans la déclaration de revenus, faux à l'isolement, absence de résidence en France

SÉCURITÉ SOCIALE **2,1 M€**
 2018
 1,9 M€
 Activité pendant un arrêt de travail, fausse déclaration, facturation d'actes fictifs

ms **170 K€**
 2018
 285 K€
 Fraudes dans les branches de santé, retraite, famille

enim le régime social des marins **6,9 K€**
 2018
 194 K€
 Préjudice subi pour la branche Maladie

BTP **NC K€**
 2018
 23 K€

DÉLÉGATION UNEDIC ACS **25 K€**
 2018
 NC K€
 Contrat de travail fictif principalement

* impliquant au moins 2 partenaires du CODAF - ** Direction zonale de la police de l'air et des frontières

